Envoyé en préfecture le 06/07/2026
Reçu en préfecture le 06/07/2026
Publié le
ID : 022-200084168-20260706-20260702_44-DE

Département des Côtes d'Armor

MAIRIE
de
LA ROCHE-JAUDY
ROC'H AR YEODI
22450

Petites Cités de Caractère

Les Communes du Patrimoine Rural de Bretagne

COMMUNE DE LA ROCHE-JAUDY
-CONSEIL MUNICIPAL-
Séance du 02 juillet 2026

L'an deux mil vingt-six, le 02 juillet, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de LA ROCHE-JAUDY, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle des fêtes de la Roche-Jaudy, sous la présidence de Jean-Louis EVEN, Maire.

Nombre de membres en exercice : 27

Etaient présents : BONIFAY Paul, CATHELINE Yann, CHAROUSSET Annick, COADIC Danièle, COADIC Marie-Laure, COLIN Guillaume, CORDONNIER Laurent, DUGUAY Elodie, EVEN Jean-Louis, EVEN Marie, FERRIER Florence, GAREL Romain, JEGOU Marie-France, LE DU Didier, LE ROUX Michel, LUCO Alain, MERLE Renaud, MEUR Jean-Luc, OLLIVIER-HENRY Julien, PIAT Sophie, PRIGENT Jean-Yves, SALIC Mireille, TOUPIN Aziliz, VARNIER Anaïs

Procurations : COLIN Sandrine pour COLIN Guilaume, CORBEL Tugdual pour GAREL Romain, GAUTHERON Claudine pour CORDONNIER Laurent

Absents :

Nombre de votants : 27

Date de la convocation : 26 juin 2026

Secrétaire de séance : GAREL Romain

Délibération 44 – 20260702_12

Nomination du correspondant incendie et secours

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2122-18, L2122-20 et L2122-23
Vu la loi n°2021-1520 du 25 novembre 20214
Vu l'article D731-14 du code de la sécurité intérieure
Vu la délibération du conseil municipal du 23 mai 2020 désignant M Renaud MERLE en tant que maire délégué de Pouldouran

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal

Envoyé en préfecture le 06/07/2026
Reçu en préfecture le 06/07/2026
Publié le
ID : 022-200084168-20260706-20260702_44-DE

NOMME m. Renaud Merlé correspondant incendie et secours

Fait à la Roche-Jaudy
le 02/07/2026

Le secrétaire de séance
Romain GAREL

Le Maire
Jean-Louis EVEN

